



Assurance santé : Profiter de l'accalmie réglementaire pour innover

A l'approche de l'échéance présidentielle de 2017, le rythme des réformes marque le pas en complémentaire santé. Une période d'accalmie dont les organismes complémentaires peuvent se saisir afin de réfléchir à l'expérience client et aux services à proposer en prenant en considération le nouveau cadre réglementaire en matière de protection des données. Bilan et réflexions du cabinet d'actuariat conseil **Optimind** Winter.